

Le règlement du concours d'énigmes



Quand a lieu le concours ?



Le concours se déroule du mercredi 13 mars 2024 au **lundi 25 mars 2024 16h**. Au-delà de ce délai, les participations ne seront plus acceptées.

Qui peut participer ?



Les participants sont **tous** les élèves du collège Jean Vilar. Le concours se réalise **à titre individuel**. Il n'est pas obligatoire, on participe si l'on a envie !

Que doit-on faire pour participer ?



Sur une feuille au format **A4**, crée la "**Une**" d'un journal qui présente les **résultats des énigmes** avec quelques éléments de ton raisonnement et/ou des illustrations.

Où doit-on rendre le travail réalisé ?



Avant le lundi 25 mars 16h, tu peux déposer **AU CDI** dans une urne prévue pour le concours ta "**Une**" de journal avec les résultats des énigmes.

Y aura-t-il des cadeaux à gagner ?



OUI ! La remise des prix aura lieu en **salle de permanence** le **vendredi 29 mars à 12h30**.

Les **5 premiers** du concours auront droit à de petits cadeaux (livres, jeux...).

Des bonbons et des stylos seront aussi offerts jusqu'au **20 premiers** du concours.

Les cadeaux sont possibles grâce à l'aide financière du FSE.

L'important, c'est de participer !

Vos contacts privilégiés : Mme Eliez (salle 118) et Mme Simone (CDI)